



**REPUBLIQUE DE GUINEE GROUPE DE LA BANQUE UNION EUROPEENNE**

**AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

**MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS**

**DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES**

**UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD**

**AVIS A MANIFESTATIONS D’INTERET**

**(Services de consultants individuels)**

**Secteur des Transports**

**PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE COYAH FARMOREAH FRONTIERE SIERRA LEONE**

**N° d’Identification du projet :** P-Z1-DB0-160

**Référence de l’avis : N° 10C/MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD du 02/08/2024**

**Intitulé de la mission :** Recrutement d’un consultant individuel chargé de renforcement des capacités du personnel de l’Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) à l’utilisation de quelques logiciels spécifiques.

Dans ses attributions régaliennes, le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics de la République de Guinée, a entre autres, la charge de la mise en œuvre des projets de transports financés par les bailleurs de fonds internationaux. A ce titre, il est en affaires avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et l’Union Européenne dont le portefeuille de projets comprend quatre (4) projets routiers en cours d’exécution.

L’Unité de Gestion des Projets de Transports (UGP-BAD) est l’organe unique chargé de la mise œuvre des projets routiers financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement. Il s’agit actuellement du Projet de route Lola-N’Zoo-frontière de la Côte d’Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d’aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l’Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM), du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d’exécution, du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau et le Programme d’aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l’Union du Fleuve Mano – Phase 3 qui sont en cours de démarrage.

Ainsi, le gouvernement de la Guinée a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées au titre du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone pour financer le contrat de Service de Consultant individuel chargé de renforcement des capacités du personnel de l’Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) à l’utilisation de quelques logiciels spécifiques.

Placé sous la responsabilité du coordonnateur de l’Unité de Gestion des Projets de transports (UGP-BAD), le consultant a pour mission de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du personnel de l’Unité de Gestion des Projets de transports (UGP-BAD) par le développement des compétences en matière d’utilisation des logiciels spécifiques permettant d’améliorer la performance du personnel de l’UGP-BAD et de fluidifier l’exécution des activités des projets financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et d’autres bailleurs de Fonds.

Plus spécifiquement, la formation portera sur l’utilisation des logiciels tels que : pack office (Word, Excel avancé, power point, Publisher), MS projet, power BI, auto cad.

Le/la consultant(e) sera chargé de :

* Elaboration de la méthodologie et du planning de formation ;
* Elaboration des modules de formation ;
* Mise à disposition des manuels didactiques pour chaque logiciel ;
* Disposer des matériels didactiques ;
* Mise à disposition, installation et paramétrage des logiciels concernés ;
* Animation des modules ;
* Procéder aux études des cas pratiques ;
* Délivrance des attestations de formation

La durée du contrat sera de quatre (4) mois.

**Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien :** <https://drive.google.com/file/d/1TRP9j1Mo9rcCioC5QVCyF_7NLIZiGAiQ/view?usp=sharing>

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l’Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations ***(documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.).***

**Qualification et expériences requises des consultants :**

Les candidats intéressés devront avoir le profil suivant :

* Être titulaire d’un diplôme universitaire d’au moins (Bac + 4) en informatiques, MIAGE, télécommunication, management des projets, statistique, ou tous autres diplômes équivalent ;
* Avoir une expérience générale d’au moins dix (10) ans dans les domaines de formation ;
* Avoir au moins quatre (04) ans d’expériences professionnelles en qualité de formateur des logiciels concernés ;
* Avoir réaliser trois (03) missions de renforcement des capacités portant sur les logiciels concernés, prouvés par les attestations de services faits ;
* Avoir justifier la maitrise des logiciels concernés par les attestations de formation ;
* Avoir justifier la maîtrise de la langue française.

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au **« Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque »,** Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l’adresse : <http://www.afdb.org>. L’intérêt manifesté par un consultant n’implique aucune obligation de la part de l’Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| I | **Qualification d’ordre général (formation académique et expérience générale)** | | **20 points** |
| i) | * Être titulaire d’un diplôme universitaire d’au moins (Bac + 5) en informatiques, MIAGE, télécommunication, management des projets, statistique, ou tous autres diplômes équivalent ;   **« Les candidats n’ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».** | 10 | - |
| ii) | * Avoir une expérience générale d’au moins dix (10) ans dans les domaines de formation ; * Moins de dix (10) ans dans les domaines de formation | 10 points  0 point |  |
| **II** | **Expériences Spécifiques** |  | **75 points** |
| i) | * Avoir au moins quatre (04) ans d’expériences professionnelles en qualité de formateur incluant les logiciels concernés dont cinq (5) points par année d’expériences justifiées ; * Deux (2) points par années supplémentaires jusqu’à concurrence de dix (10 points) * Moins de quatre (4) ans d’expériences professionnelles justifiées | 20 points  10 points  0 point |  |
| ii) | * Avoir réaliser trois (03) missions de renforcement des capacités incluant les logiciels concernés, prouvés par les attestations de services faits dont dix (10) points par mission similaire justifiée * Aucune mission justifiée | 30 points  0 point |  |
| iii) | * Plus trois (3) expériences spécifiques professionnelles justifiées dont 5 points par mission jusqu’à concurrence de 15 points * Moins de trois (3) expériences spécifiques professionnelles justifiées | 15 points  0 point |  |
| **III** | **Connaissance linguistique** |  | **5 points** |
| i) | * Avoir justifier la maîtrise de la langue française | 5 points |  |
| **Total** | | 1. **Points** | |

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d’expériences évalué pour le critère 2.3 sera sélectionné(e).

Le dossier de candidature devra être composé de :

* Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Coordonnateur de l’UGP-BAD ;
* Un CV détaillé faisant état de la formation, de l’expérience professionnelle et des missions similaires. Ce CV, actualisé avec adresse électronique, doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;
* Les copies légalisées des diplômes ;
* Les copies des attestations des références similaires ;
* Les copies des attestations et certificats de formations ;
* Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

Les dossiers de manifestations d’intérêt doivent être rédigés en Français et envoyés par courriel en version PDF à l’adresse [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) **et copie à** [karim.sangare@ugp-bad.com](mailto:karim.sangare@ugp-bad.com) au plus tard le **02/09/2024 à 9Hh30 (heure locale)** et y porter expressément la mention ***« manifestation d’intérêt relatif au recrutement d’un (01) Consultant individuel chargé de renforcement des capacités du personnel de l’Unité de Gestion des Projets de Transports (UGP-BAD) de quelques logiciels spécifiques».***

Conakry le 06 / 08 / 2024

**Le Coordonnateur**

**Amara DIABATE**